



Actu Villelongue



N° 105 Juillet/Août 2017



14 juillet
Fête nationale

*Monsieur le Maire, José Lloret et son Conseil Municipal,
ont le plaisir de vous convier aux festivités de commémoration du 14 juillet 1789
Jeudi 13 juillet à partir de 18h30*

- 18h30 : Rassemblement dans la cour du salon d'honneur de la Mairie (rue de la Colonie)

- 18h45 : Départ du cortège vers le monument aux morts, dépôt de gerbe.

- 19 h Espace Joffre : Allocution de Monsieur le Maire, Remise des récompenses et dictionnaires, Apéritif à la Salle Joffre

- 21 h : Bal sur la place de la République animé par l'orchestre Lithium

- 22h45 : Spectacle Pyrotechnique



22, Avenue du Littoral - 66410 VILLELONGUE DE LA SALANQUE - Tél. 04 68 73 95 95 - Fax : 04 68 73 95 51



Le nouveau cœur de ville, « prend vie » avec les fêtes de l'été



C'est dans un cœur de ville rénové, que les fêtes de l'été ont débuté. Nous espérons que ce nouvel espace public demeurera le lieu de rencontre et de convivialité de tous les villelonguets et contribuera à l'attractivité de notre commune.

Une cérémonie d'inauguration sera programmée à la rentrée. **La fête de la musique** a « ouvert le bal » des fêtes de l'été, un plateau musical empreint de nombreux talents locaux et tout particulièrement les dix jeunes « **Kids Villelonguets** » qui se produisaient en public pour la première fois. Le public était au rendez-vous, la fête a été un succès ! Vendredi 23 juin, la tradition locale des **feux de la Saint-Jean** a été respectée, suivie par un nombreux public familial qui a accompagné les enfants des associations à l'embrasement du bûcher. La fête en musique animée par la troupe Guinguette a clôturé cette deuxième fête de l'été. Rendez-vous le **jeudi 13 juillet à partir de 18h30** pour les **festivités de commémoration du 14 juillet**.



Info de dernière Minute !

Le décret relatif à la modification des rythmes scolaires a été publié le 28/06/2017.

Le Conseil Municipal ainsi que les deux conseils d'école de la commune ont délibéré de manière conjointe pour un retour à la semaine de quatre jours dès la rentrée scolaire 2017/2018.

Dès retour de l'acceptation de l'inspection d'académie, une confirmation définitive vous sera donnée. Parents, merci de surveiller le panneau lumineux et les panneaux d'affichage des écoles.

Une page Facebook pour Villelongue

Les supports traditionnels (notamment les magazines des communes, les chaînes de télévision régionales ou locales, les radios régionales ou locales) perdent progressivement du terrain face à la montée en puissance du numérique. Pour informer les administrés, l'utilisation de ces nouveaux supports de communication et notamment, celle des réseaux sociaux, semble aujourd'hui nécessaire. Face à ce constat, la municipalité a souhaité créer une page Facebook (si vous êtes utilisateurs Facebook, recherchez **Commune de Villelongue de la Salanque**.)

Outil de communication instantané, ce support nous permettra d'être plus réactifs dans la communication et de diffuser de l'information rapidement et efficacement.

Avec l'Actu Villelongue, le panneau lumineux, la page Facebook et le site internet qui sera en ligne durant l'été, les villelonguets de tous âges, résidants sur la commune ou ayant du « s'expatrier » pourront se tenir informés sur l'actualité de notre village. N'hésitez pas à venir « aimer » la page **Commune de Villelongue de la Salanque** et à la « partager » afin de la faire connaître au plus grand nombre !



Chiens « dangereux »

Les chiens dangereux sont classés en 2 catégories.

Avant toute acquisition de ce type de chien, **le futur propriétaire du chien doit suivre une formation**. Une fois acquis, le **chien doit subir une évaluation comportementale**. Ensuite, le propriétaire doit effectuer une **demande de permis de détention**. **A l'extérieur, votre chien doit avoir une laisse et une muselière.**

Chiens concernés :

- **Chiens d'attaque (1^{ère} catégorie)** : Il s'agit des chiens non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture (le livre des origines françaises ou LOF). Leurs caractéristiques morphologiques peuvent être assimilées aux races suivantes : Stafford terrier ou American Staffordshire terrier (chiens dit Pitbulls), Mastiffs (chiens dit Boerbulls), ou Tosa.

L'acquisition, la vente ou le don de chiens de 1^{ère} catégorie est interdite. Leur stérilisation est obligatoire.

- **Chiens de garde et de défense (2^{ème} catégorie)** : Il s'agit des races : Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler, sans être inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministre de l'agriculture et de la pêche.

Personnes exclues de détention d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie :

Les mineurs, majeurs sous tutelle (sauf autorisation du juge), personnes condamnées pour crime ou délit et inscrites au bulletin n°2.

Délivrance du permis de détention : Le permis est délivré par arrêté municipal, le titulaire du permis doit le retirer en mairie auprès de la Police Municipale, muni de l'original du passeport européen pour animal de compagnie de son chien.

Le maire peut refuser la délivrance du permis, si les résultats de l'évaluation comportementale du chien le justifient.

Remerciements

A la demande de Mme Bianchini, nous insérons ce texte de remerciement adressé à tous les Villelonguets qu'elle a côtoyés durant ses années d'exercice en tant qu'infirmière libérale dans notre village.

« Je vous remercie de votre soutien dans cette période difficile dans ma vie, où ma vie professionnelle est remise en question. Je suis très émue et très touchée des marques d'affection que vous me manifestez, et des superbes cadeaux que je garderai en mon cœur à jamais. Ce cabinet que j'ai créé en 1981 et que j'ai tenu tant d'années, avec tant de bonheur, a toujours été ma raison d'être en dehors de ma famille. Je m'y suis investie et épanouie et cela grâce à vous, patients et familles, qui m'ont acceptée comme un membre à part entière du village. Nous avons connu tant de choses en commun.

Je sais et cela me console que je laisse ce cabinet dans de bonnes mains et remercie aussi mes collègues, qui vont continuer avec dévouement et efficacité. Ce que j'ai toujours essayé de faire.

Encore tous mes remerciements à tous, je ne vous oublierai jamais et j'ai des souvenirs dans mon cœur qui resteront à jamais ».
Patricia.

**Pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie,
La loi est catégorique !**

**Permis de détention et équipements
de sécurité obligatoires.**

**Renseignements en mairie auprès de la
Police Municipale**



Un nouveau véhicule pour la P.M.

Vendredi 21 juin dernier, notre police municipale s'est vu remettre les clés de son nouveau véhicule.

Il remplace l'ancien qui avait plus de 10 ans et nouvelle génération oblige, il répond aux normes de performance, sécurité et respect de l'environnement, d'une motorisation plus puissante 110 cv, d'une caisse tout terrain rehaussée et renforcée, de pneumatiques adaptés, d'une rampe gyrophare rétro éclairante bleue avec informations et sonorisation intégrées. Nos policiers municipaux sont parés pour intervenir rapidement sur les accidents, sinistres où pour la sécurité de nos administrés. L'ancien véhicule sera remis en état et sera attribué aux ASVP.



Canicule Fortes chaleurs « Soyons Vigilants »

Trois facteurs peuvent transformer un épisode climatique sévère en une catastrophe sanitaire : **La chaleur, l'ignorance et l'isolement.**

La canicule est un phénomène grave que l'on peut endiguer grâce à une solidarité active :

- Respectez les consignes à adopter en cas de fortes chaleurs ou de canicule.
- Prenez des nouvelles de vos voisins âgés et isolés.

Pour les personnes âgées et handicapées qui sont particulièrement vulnérables lors des épisodes de grosses chaleurs ou de canicule. Un registre d'inscription communal est disponible à l'accueil de la Mairie afin de pouvoir apporter conseils et assistance (appels téléphoniques réguliers) aux personnes qui en font la demande.

Pour tous renseignements : 04 68 73 95 95



Les « Toques Blanches » à la cantine

Les petits Villelonguets ont partagé leur repas, jeudi 22 juin, avec tous les représentants de l'équipe éducative du village. Repas gastronomique concocté par 3 chefs des « Toques Blanches » du Roussillon. Cet événement a pour but de donner aux enfants « le goût des légumes », de leur apprendre à manger « local et de saison ». Nos deux écoles participent également, et ce, tout au long de l'année, à l'animation « Un fruit à la récré » qui entre dans le projet pédagogique des enseignants. Une fois par semaine, un fruit (local et de saison) est distribué aux enfants. Manger sain, équilibré : tout un programme « Education à la santé » auquel, à travers les agents de restauration scolaire et les animateurs, la municipalité est très attachée.



Fin de mandat pour le Conseil Municipal des Enfants



Le mercredi 28 juin, le Conseil Municipal des Enfants s'est rendu au siège de la Communauté Urbaine à Perpignan. Reçus par M. EGRET directeur du protocole et par M. José LLORET, notre Maire, nos jeunes élus ont pu appréhender le rôle de ce regroupement intercommunal.

Intéressés, ils ont pris des notes durant l'exposé de M. EGRET et ont échangé avec M. le Maire avant de se voir offrir



le magnifique livre « le pays Catalan, grandeur nature » de Cyril Tricot et Rémy Michelin, des timbres (PMM) et un joli stylo issu de produits recyclés. Après le repas, le groupe des jeunes élus, dirigé par Jacques Michon, s'est rendu au Centre Départemental de Mémoire des P.O. C'est le colonel Guerrero qui les a accueillis et a retracé pour nos jeunes citoyens, les principaux événements de la Grande Guerre. Après avoir ravivé la flamme du mémorial aux morts pour la France, tout le groupe a repris avec ferveur la Marseillaise. Puis ce fut le retour à Villelongue pour ces jeunes élus qui ont clôturé par cette belle journée leur mandat de deux ans. Merci à Emma ROVIRA (mairie du CME), Aubin, Léna, Mathis, Zoé, Ryad, Maïlys, Emmy, Théo, Lola, Emma H. pour leur investissement citoyen.

Les journées découverte du football

Cette année encore, le Football Club Villelongue a organisé les journées découverte du football pour les enfants de l'école primaire de la commune. Ainsi, durant le mois de mai, pas moins de 180 enfants ont été pris en charge au stade Joseph MOLINS par les éducateurs du club. Des exercices ludiques avec ballon leur ont été proposés. A la fin de chaque session, les enfants de toutes les classes se sont vus remettre un diplôme et ont partagé un goûter offert par le Football Club Villelongue. Merci à Marion, Adrien, Jean-Louis et Patrick, éducateurs du Club, qui ont encadré les ateliers.



Le beau voyage dans l'Aveyron de l'ACPV

A l'heure au rendez-vous, une cinquantaine d'adhérents de l'Association Culture et Patrimoine Villelonguet ont pris place dans le car avec aux manettes, l'ami José : direction l'Aveyron. Première étape : visite guidée d'une coopérative fromagère, puis repas pris dans un « Buron » de l'Aubrac. L'après-midi, visite de la coutellerie Honoré Durand, où l'ACPV a découvert l'histoire du couteau Laguiole. Le lendemain : départ pour Millau et son majestueux Viaduc avec un petit détour pour visiter le cirque de Bozouls. Merci à Marcel Rouillé le Président et au conseil d'administration de l'ACPV pour avoir proposé ce magnifique et culturel voyage.



Repas républicain du 14 juillet

Vendredi 14 juillet à la salle Joffre. Repas républicain du Souvenir Français.

Au menu : Sangria avec ses toasts, salade gourmande, parillade de viandes, gratin et ses tomates provençales, fromage, omelette norvégienne. Café. Vin rouge/rosé.

Réservation avant le 11 juillet 2017 chez M. Michon : 17, rue de la Procession à Villelongue ou au 04 68 73 56 32 aux heures des repas.



Les CM1/CM2 à la Cité de l'Espace

Judi 8 juin dernier, les élèves de CM1/CM2 de l'école élémentaire Jules Ferry se sont levés un peu plus tôt que d'habitude pour se rendre à la Cité de l'Espace à Toulouse. Sur place ils ont pu compléter leurs connaissances en astronomie, participer à des ateliers de découverte de la conquête spatiale, et (re)découvrir les exploits de Thomas PESQUET dans la station spatiale internationale. La journée a comblé les petits villelonguets et aura peut-être permis de déclencher chez certains des vocations de spationaute !



Kermesse des Canailous



Samedi 24 juin, se déroulait la kermesse des « Canailous ». Un véritable succès auquel ont participé les enfants du village malgré une chaleur accablante. Des ateliers pour grands et petits, un jeu gonflable, une tombola et en point d'orgue une démonstration de hip-hop par les élèves de l'école élémentaire ont contribué à la réussite de cet après-midi récréative. Les bénéfices de cette manifestation seront reversés au profit des 2 écoles du village.



Chorale des « Petits de l'Ecole Maternelle »

Le 20 juin dernier, les élèves de l'école maternelle Jean de la Fontaine ont offert à leurs familles un magnifique et émouvant concert de chants et de comptines. C'est sous le regard de leurs parents attendris et fiers, qu'ils ont entonné avec plaisir et concentration : « Dans la forêt lointaine », « Loup-yes-tu ? », « La pomme et l'escargot », ... Bravo à nos petits chanteurs !

